

# REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD VILLE D'AJACCIO

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 23 juin 2022 à 18 h 00, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 16 juin 2022 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent Marcangeli, Le Maire.

Etaient présents: Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Stéphane Vannucci, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Charles Voglimacci, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Jean-François Luccioni, David Frau, Isabelle Falchi, Christelle Combette, Christian Bacci, Laetitia Maroccu, Muriel Piera, Alain Nicolai, Pierre-Laurent Audisio, Basiliu Moretti, Alexandre Farina, Sébastien Deliperi, Marine Schinto, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Julia Tiberi

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom : Annie Costa-Nivaggioli à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Christian Bacci, Marie-Noëlle Nadal à Stéphane Vannucci, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Paul Mancini à Jean-Pierre Aresu, Emmanuelle Villanova à Caroline Corticchiato, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Marine Ponzevera à Charles Voglimacci, Danielle Antonini à Jean-André Miniconi,

<u>Etaient absents</u>: Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Isabelle Feliciaggi, Vanina Angelini-Buresi, Etienne Bastelica

Nombre de membres composant l'Assemblée : 49
Nombre de membres en exercice : 49
Nombre de membres présents : 35
Quorum : 25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20220623-2022\_107-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/06/2022 Affichage : 28/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du jeudi 23 juin 2022 Délibération N° 2022/107 Programme en arts plastiques pour la saison 2022/2023 -Espace Diamant

#### PRÉAMBULE

En tant qu'espace pluridisciplinaire dédié aux arts et à la culture, l'Espace Diamant propose chaque année, dans la salle d'exposition du 1<sup>er</sup> étage, un programme d'expositions riche, et varié.

Le projet culturel porté par la Direction de la culture en matière des arts plastiques et visuels s'organise autour de axes majeurs suivants :

- L'aide à la production et à la diffusion d'œuvres d'art
- La sensibilisation des publics à la création contemporaine.

La programmation pour cette année proposera des expositions monographiques et collectives en mettant à l'honneur la scène émergente contemporaine et les artistes confirmés insulaires ou d'ailleurs.

Elle a pour ambition de montrer la diversité des pratiques artistiques contemporaines.

#### LA DIFFUSION

Le programme des expositions pour la saison culturelle 2022/2023 est réparti de la façon suivante :1/ Exposition/restitution monographique de Baptiste Carluy — Du 30/09 au 29/10/2022

Baptiste Carluy est un jeune artiste diplômé de la prestigieuse Villa Arson en 2015.

Dans sa pratique artistique, au travers différents médias, il propose un dispositif au sein duquel la pêche est l'élément central sur lequel il s'appuie afin de déployer une série de fictions.

Faisant suite à un appel à candidatures, il a travaillé en résidence de création sur le thème de l'eau et proposera une exposition/restitution de son travail de création en octobre prochain.

Dans cette exposition ajaccienne, il mettra en œuvre une installation intitulée Œ (prononcer E dans l'O/Eux dans l'eau). Ce projet revêtira la forme de « tranches » représentant une forme hybride entre la charpente d'un navire de pêche et celle d'une ferme d'une ferme. Ces châssis conçus et produits en résidence dans l'atelier municipal de la rue Fesch interviendront comme des cadres au sein desquels l'artiste disposera différentes productions : peintures, dessins, ready-made, éléments glanés au gré de sa résidence. Ces éléments mis bout à bout créeront ainsi une narration pour le spectateur, une promenade en mer.

D'autre part, Baptiste Carluy interviendra également dans le cadre d'ateliers/workshops auprès du jeune public pendant le temps de l'exposition de restitution.

# 2/ Exposition monographique de Barbara d'Antuono – Du 05/11 au 03/12/2022

Barbara d'Antuono, d'origine italienne, arrive en Corse à l'âge de sept ans et en repart dans les années 80 pour les Antilles. Après avoir vogué d'île en île, en passant par la Jamaïque, elle fera escale à Haïti, où elle restera cinq ans.

Pénélope ou Parque des temps modernes, Barbara d'Antuono coud à la main comme d'autres récitent des mantras et ne décide rien à l'avance. Elle laisse surgir des images sans cohérence particulière les unes avec les autres, mais auxquelles elle donne corps dans une sorte d'urgence, sous la forme d'une bande non pas dessinée, mais cousue.

L'exposition parcourt sept années d'un travail assidu et patient à travers près de 24 oeuvres textiles, véritables arrêts sur image faits des émotions et des souvenirs de l'artiste, comme autant de portraits de l'humanité.

# 3/ Exposition collective Les îles du Milieu - Du 13/01 au 28/02/2023:

Conçue en contrepoint de l'exposition temporaire du Musée, intitulée Banditi ! Brigandage et banditisme, Corse-Italie (1600-1940), l'exposition Les Ile du milieu sous le commissariat du

photographe – Journaliste Christian Buffa, développe une vision contemporaine de ce thème et de questionne sur la forme et l'existence de ces phénomènes aujourd'hui.

L'exposition développe quatre axes : le premier entre la Sicile et la Corse à travers les photographies de Franco Zecchin, le second développé par Olivier Metzger s'attache à symboliser les comportements des individus œuvrant pour le crime organisé dans leur manière de se protéger voire de se défendre. Agnès Accorsi, quant à elle, nous transporte dans son univers énigmatique et fascinant où les armes « prennent le maquis ». Enfin, en écho à l'actualité, le photoreporter Edouard Elias est allé à la rencontre de ces récents collectifs dénonçant l'emprise mafieuse en Corse.

# 4/ Exposition monographique de Jeff Maunoury - Du 04 au 31/03/2023

Depuis trois ans, Jeff Maunoury, affichiste pour le cinéma, s'amuse à réinventer les unes de L'Équipe qui l'inspirent. Ses illustrations font le lien entre la photo et l'éditorial. Son récit en vidéo.

Jeff Maunoury est l'un des dix derniers affichistes pour le cinéma en France. Il a notamment collaboré sur des films à succès comme « Les Choristes », « Les Petits Mouchoirs », ou plus récemment « De Gaulle ». Si son histoire avec L'Équipe a débuté il y a plus de dix ans, elle a pris, en 2017, une autre forme.

Sa démarche est simple : il modifie la photo de la une en la recouvrant de noir et crée une illustration « au carrefour entre une photo et un rédactionnel ». De là, une série se dessine. Une série qu'il appelle « j'ha-bille L'Équipe » et qu'il veut dans le respect du journal. « Je ne voulais pas faire quelque chose de totalement gratuit. Je voulais que ça ait du sens. » En revanche, pas question de couvrir le logo du journal. « Je l'adore. C'est un titre fort. Et puis, je veux que l'on sache à quel journal on a affaire. »

#### La création insulaire

Pour l'année 2022, la direction de la culture a choisi de mettre en place 2 nouveaux temps forts consacrés à la création insulaire afin de promouvoir les artistes corses dans le cadre de 2 expositions collectives pluridisciplinaires regroupant chacune, 8 artistes :

- Du 01 au 13/07/2022 : titre à définir exposition de multiples (objets fabriqués en série)
- Du 10 au 23/12/2022

# L'AIDE À LA CRÉATION

Pour la saison culturelle 2022/2023 la direction de la culture a continué à œuvrer en faveur de la création et propose 2 temps de création :

- Une résidence de création de l'artiste Christophe Beauregard à deux périodes réparties entre 2022 et 2023 autour d'un travail photographique sur la thématique de la chasse.
   Cette résidence de création donnera lieu à une exposition pendant la saison 2023/2024.
  - **Une résidence de création organisée en 2023** qui fera suite à un appel à candidatures d'une durée de 2 mois en avril et mai 2023

# LES PARTENARIATS

En parallèle à cette programmation municipale, L'Espace Diamant accueille chaque année des expositions à l'initiative de partenaires privilégiés et autres associations culturelles.

#### 1/ Le Centre Méditerranéen de la photographie

Depuis l'ouverture de la salle d'exposition de l'Espace Diamant, la Ville s'est associée au Centre

2022/107

**Méditerranéen de la Photographie (CMP)** qui développe depuis de nombreuses années un travail de qualité soutenu par la Collectivité de Corse.

Cette saison, en collaboration le CMP, il a été décidé de confier une mission photographique accompagnée d'une résidence de création à un artiste sur le territoire du pays ajaccien autour d'une thématique qui reste à définir en vue d'une exposition au dernier trimestre 2023.

# 2/ Le partenariat avec le lycée Fesch et l'artiste ajaccienne Isabelle Istria

#### Du 07 au 28 avril 2023

Mis en place en 2018, le projet d'exposition en direction du jeune public est réalisé en partenariat avec le réseau Canopé. Cette action est accompagnée au plan pédagogique par l'Education nationale et notamment l'IA-IPR d'art et coordonnée par l'artiste Isabelle Istria, en collaboration avec le service de médiation culturelle de la Ville d'Ajaccio.

Ce projet s'inscrit dans un contexte de valorisation et de développement des arts plastiques sur le territoire ajaccien et d'ambition en matière d'éducation artistique et culturelle pour tous, conformément aux priorités du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la politique culturelle de la Ville.

Pour l'année 2023, le partenariat est reconduit avec un projet d'exposition artistique et pédagogique en direction des scolaires.

#### LA SENSIBILISATION À L'ART

La direction de la culture a pour vocation de faire découvrir la création artistique contemporaine au plus grand nombre.

Chaque exposition, programmée à l'Espace Diamant, est accompagnée de rencontres, de visites commentées et d'ateliers permettant d'approfondir la découverte des univers artistiques rencontrés.

Des workshops peuvent être organisés à l'initiative d'artistes invités à exposer. Ils s'adressent à un large public, néophyte ou amateur d'art. Leurs modalités sont flexibles et définies par les artistes en accord avec l'équipe de l'Espace Diamant.

L'équipe multiplie les actions en faveur des publics dans une volonté de s'adresser à toutes et à tous

A noter que cette proposition est non exhaustive et peut évoluer sur proposition de l'autorité municipale dans la limite des crédits disponibles.

#### **BUDGET PRÉVISIONNEL**

Le budget relatif à la programmation en arts plastiques pour la saison culturelle est estimé à 35 000€ réparti de la façon suivante :

- De septembre à décembre 2022 : 15 000€
- De janvier à juin 2023 : 20 000€

Les crédits pour la période septembre à décembre 2022 sont inscrits au budget 2022 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

Les crédits pour la période de janvier à juin 2023 seront proposés à l'inscription du budget 2023 et les dépenses imputées au chapitre 11, fonction 33.

# IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'APPROUVER la proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel pour la saison culturelle 2022/2023.

D'AUTORISER le Maire à signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation

D'AUTORISER le Maire à solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

DIRE QUE les crédits sont inscrits au budget 2022 pour la période de septembre à décembre 2022 et seront proposés à l'inscription du budget 2023 de l'exercice 2023 pour la période de janvier à juin 2023.

Les dépenses seront imputées au chapitre 11, fonction 33.

# LE CONSEIL MUNICIPAL Ouï l'exposé de Madame Simone Guerrini, adjointe déléguée et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ; Vu l'avis favorable de la commission municipale en date du 23 juin 2022 ;

# **APPROUVE**

La proposition de programmation en arts plastiques ainsi que le budget prévisionnel de la saison culturelle 2022/2023.

# **AUTORISE Monsieur Le Maire**

À signer tous actes administratifs et documents relatifs à cette programmation ; À solliciter, en vue de la réalisation, toutes subventions auprès notamment de la Collectivité de Corse.

# DIT QUE

Les crédits sont inscrits au budget 2022 pour la période de septembre à décembre 2022 et seront proposés à l'inscription du budget 2023 de l'exercice 2023 pour la période de janvier à juin 2023.

Les dépenses seront imputées au chapitre 11, fonction 33.

#### VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE À AJACCIO, les jour, mois et an que dessus. (Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

